

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE L'EST

WARLUS

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19

PLUI ADOPTÉ LE 10.12.20

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^m



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03.21.220.200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Légende

- EL7 : Alignement des voies publiques
- PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles : zone spéciale de dégagement
- AC1 : Monument Historique
- AC1 : Monument Historique : périmètre de protection
- INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
- INT1 : Périmètre de protection des cimetières

Attention : la totalité des données concernant la servitude "EL7 : Alignement des voies publiques" n'étant pas entièrement numérisée, il est important de se renseigner sur les périmètres du plan d'alignement

